



ADMINISTRATION COMMUNALE DE TANDEL

Bureau de la Population / État civil

6, Haaptstrooss

L-9350 BASTENDORF

Tél: 803 803 232 Email : claudine.welter@tandel.lu

www.tandel.lu

Réf. Dossier : 3/16/0549

Bastendorf, le 19.02.2026

Avis au public

Conformément à l'article 16 de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés il est porté à la connaissance du public que par arrêté de Madame la Ministre de l'Environnement du 15 juin 2017, no 3/16/0549 la société Tango SA a eu l'autorisation à exploiter un site d'installations radioélectriques fixe à Bastendorf, no cadastral 1341/3620, section BD de Bastendorf, commune de Tandel (LUREF : 80442, 105373).

Le public pourra consulter le texte de ladite décision au bureau de la population de la commune de Tandel à Bastendorf pendant les heures d'ouverture dudit bureau pendant le délai de quarante jours à partir de ce jour et ce jusqu'au 31 mars 2026 inclus.

Conformément à l'article 19 de la susdite loi un recours peut être ouvert contre la décision ci-dessus devant le tribunal administratif qui statuera comme juge du fond. Ce recours doit être interjeté sous peine de déchéance dans le délai de 40 jours à dater du jour de l'affichage de la présente décision.

La Bourgmestre p.d.

